

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1958, tome 56, p. 100-103

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE DES ANCIENS

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. l'abbé **Raymond Schmidt**, curé de Montreux, a été tout récemment appelé aux fonctions de doyen du décanat de St-Amédée qui comprend le plus grand nombre des paroisses vaudoises du diocèse de Lausanne ; M. Schmidt remplace en cette qualité Mgr Barras, curé du Saint-Rédempteur à Lausanne, démissionnaire pour raison de santé.

La marque de confiance que Son Excellence Mgr Charrière vient d'accorder au distingué Curé de Montreux n'a pas surpris ceux qui connaissent les mérites de ce prêtre, que ses divers ministères remplis précédemment à Fribourg et à Lausanne ont préparé aux tâches variées et délicates de son apostolat actuel. Nous l'en félicitons très confraternellement.

MISSION DE CONFIANCE

Nous avons relevé en son temps la thèse que M. **Jean de Preux**, de Sierre, avait consacrée à des problèmes de droit international. Cette publication avait eu alors un large retentissement et on pouvait prévoir qu'elle correspondait aux projets d'avenir du nouveau docteur. C'était vrai et l'actualité internationale nous en donne ces jours-ci une éclatante confirmation. Il n'est guère de journaux et même d'émissions radio-phoniques d'information qui n'aient dû écrire ou prononcer le nom de notre Ancien. En effet, celui-ci s'est vu confier une mission particulièrement délicate : au nom du Comité international de la Croix-Rouge à Genève, il doit s'entre-mettre dans le différend qui oppose la France à la Tunisie à propos des prisonniers capturés à Sakiet Sidi Youssef. Au nom de l'Organisation humanitaire fondée par Henri Dunant, M. Jean de Preux doit intervenir dans une situation où est insuffisante l'action diplomatique ordinaire. En Afrique du Nord, il eut tour à tour contact avec le Gouvernement de Tunis et avec les Autorités du F. L. N. algérien, et obtint de visiter personnellement les prisonniers. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous ne savons pas encore quelle sera l'issue de ces difficiles négociations. Quoi qu'il en soit, nous nous sommes félicités de voir M. de Preux investi d'une si haute charge et de l'y savoir préparé par tant de qualités

de l'intelligence et du cœur dont il avait précédemment déjà donné la preuve en remplissant des missions analogues lors de graves conflits, notamment en Hongrie. Nous l'en complimenterons avec une sincérité tout amicale et nous lui adressons nos vœux pour la pleine réussite de ses courageux et persévérants efforts.

PROMOTION MILITAIRE

Nous apprenons par une aimable communication d'un de ses camarades de Collège et intime ami que M. **Bernard Launaz**, de Vionnaz, a été promu lieutenant au début de ce mois (assermentation le 7 février à Berne).

Nous adressons nos chaleureux compliments à ce nouvel officier.

MARIAGES

Le 25 janvier, M. **Gaston Gigandet**, d'Yvorne, a épousé Mademoiselle Odette Tauxe, d'Aigle.

Le 29 janvier, M. **Michel Germanier**, de Vétroz, a épousé Mademoiselle Luigina Fioccardi, de Belluno (Italie).

Le 15 février, M. **Noël Maréchal**, de Collex-Bossy, avocat à Genève, a épousé Mademoiselle Nadine Mathieu, de Paris.

La liturgie du temps de Noël vient à peine de s'achever. Grâce à elle, nous nous sommes pénétrés une fois de plus des exemples de la Sainte Famille de Nazareth, nous persuadant que s'ils étaient suivis par nos foyers chrétiens, c'est le bonheur qui s'établirait dans les cœurs. Aussi souhaitons-nous aux époux d'aujourd'hui les vertus et la profonde allégresse de ce foyer évangélique. Que les autres biens, par eux-mêmes désirés, leur soient accordés comme par surcroît !

A ces vœux sacerdotaux, nous ajoutons nos félicitations les plus amicales et notre cordial souvenir.

EXAMENS

M. **Claude Revaz**, de Martigny-Bourg, vient d'obtenir brillamment son doctorat en médecine à l'Université de Genève. Il y a présenté une thèse qui s'intitule : *L'examen cardio-vasculaire en médecine sportive*. Notre Ancien avait passé son final de médecine à Lausanne il y a quelques années. Cette magnifique réussite, d'ailleurs dans la ligne de ce que nous pouvions attendre de l'excellent élève que nous avons connu jadis, doit combler d'aise les parents dont ce jeune médecin est le fils unique. Nous partageons cette joie et nous félicitons chaleureusement le vaillant lauréat.

A l'Université de Lausanne, M. **Bernard Dutoit**, de la même ville, vient de soutenir avec le même succès que celui auquel il nous avait accoutumé lors de ses études secondaires, sa thèse de doctorat en droit : *La collaboration entre compagnies aériennes, ses formes juridiques, étude de droit international*. Nous le complimentons de sa réussite ainsi que d'avoir choisi son sujet parmi les problèmes auxquels l'actualité donne chaque jour plus d'importance.

A l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, M. **Paul Morisod**, de Vernayaz, a terminé récemment ses études d'architecture. La finesse d'esprit de notre Ancien, jointe aux traditions artisanales de sa famille, fera de M. Morisod un excellent maître en sa profession. Nous lui souhaitons une heureuse carrière et le félicitons d'avoir si parfaitement terminé ses études universitaires.

L'E.P.U.L. a encore conféré le diplôme d'ingénieur électricien en courant faible à M. **Gilbert Grandchamp**, de Lausanne. Ce candidat s'est particulièrement distingué à l'occasion de ses examens finals, puisqu'il a obtenu en outre un prix, la médaille *Lémano*, qui récompense la meilleure moyenne des ingénieurs électriciens et physiciens. Cette dernière a été de 9,3 pour l'oral et 10 pour le projet pratique. En félicitant ce lauréat pour ce magnifique succès, nous disons un cordial merci à notre informateur, ami du nouvel ingénieur et... le nôtre, fidèlement.

Enfin, au même établissement lausannois, M. **Claude Lorétan**, de Sierre, a obtenu son diplôme d'ingénieur civil.

Au temps de son passage à Saint-Maurice, M. Claude Lorétan — frère de M. Bernard Lorétan, Ancien lui aussi et médecin-dentiste, et neveu d'un ancien professeur d'allemand au Collège, le feu Père Hervé — avait débuté dans les études classiques. Il passa ensuite dans les classes techniques du Collège de Sion et, après y avoir obtenu sa maturité, s'orienta vers la carrière que son examen inaugure aujourd'hui. Nous formons nos bons vœux pour son avenir et nous le complimentons de son succès.

UN TALENT RECONNU ET ENCOURAGÉ

Il y a quelques années, les *Echos* avaient relevé combien s'épanouissait heureusement la vocation d'un ancien élève de Saint-Maurice, M. **Pierre Chevalley**, d'Yverdon, artiste-peintre. Or nous venons d'apprendre par son frère Paul, lui aussi Ancien de notre Collège et qui nous fit récemment une très agréable visite d'amitié, que le jeune peintre vaudois est actuellement à Paris où il achève les vitraux et la décoration d'une nouvelle église sise dans un des plus beaux quartiers de la capitale française.

De plus, M. Pierre Chevalley a obtenu ces derniers temps une bourse fédérale provenant d'une fondation en faveur des artistes. Cet encouragement est d'autant plus apprécié qu'il n'a été décerné qu'à une trentaine de candidats sur les quelque deux cents qui s'y étaient présentés.

Puisse le magnifique talent de notre ami yverdonnois continuer sa marche ascensionnelle et nous valoir, notamment dans l'art sacré, des œuvres puissantes et originales, capables de nous faire « prier sur de la Beauté » !

G. R.